

Paris, le 29 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultats de l'assurance vie/PER - février 2023

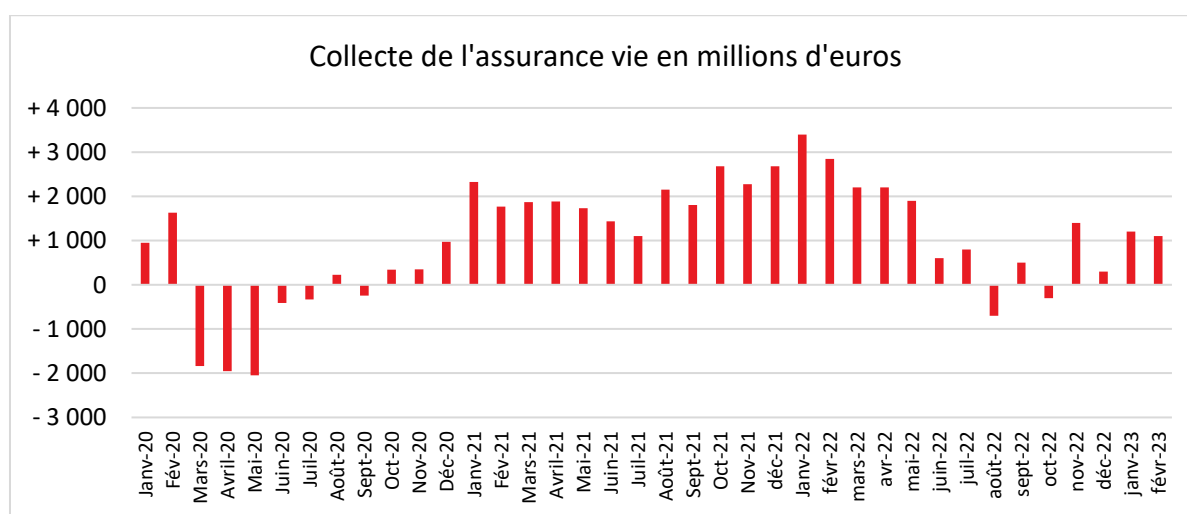
L'assurance vie sous pression

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

La collecte nette sauvée par les unités de compte

En février 2023, l'assurance vie a dégagé une collecte nette de 1,1 milliard d'euros, après 1,2 milliard d'euros en janvier, bien plus faible que celle du Livret A (+6,27 milliards d'euros). Traditionnellement, le mois de février est pourtant un bon cru pour l'assurance vie, avec aucune décollecte lors de ces dix dernières années. La collecte moyenne, lors de ces dix dernières années était de +2,1 milliards d'euros.

L'assurance vie est de plus en plus concurrencée par les livrets d'épargne réglementée ainsi que par les contrats à terme qui proposent, sans risque de capital, des rendements équivalents voire supérieurs (2 % en moyenne pour les fonds euros de l'assurance vie en 2022 contre 3 % depuis le 1^{er} février 2023 pour le Livret A). Les unités de compte, dans un contexte boursier plutôt favorable même s'il est volatil, demeurent le vecteur de croissance de l'assurance vie. La collecte nette en fonds euros demeure, en effet, négative (-1,7 milliard d'euros) quand elle est positive pour les unités de compte (+2,8 milliards d'euros).



Cercle de l'Épargne – données France Assureurs

En février, les cotisations en assurance vie se sont élevées à 13,0 milliards d'euros avec une proportion de 40 % pour les unités de compte. Cette collecte brute est élevée d'autant plus que le Livret A et le LDDS ont bénéficié en février de l'effet « relèvement de leur taux » en cumulant 8,17 milliards d'euros de collecte. Les prestations sont en hausse, de leur côté, à 11,9 milliards d'euros en février. Les prestations sont portées depuis plusieurs années par l'augmentation des décès qui s'accompagne de versements au profit des bénéficiaires désignés ou des héritiers.

Le Plan d'Épargne Retraite assurantiel en mode conquête

Lancé le 1^{er} octobre 2019, le Plan d'Épargne Retraite conquiert, chaque mois, de nouveaux adeptes avec, en février, 71 600 nouveaux assurés. Les cotisations en février ont atteint 544 millions d'euros, en hausse de +14 % par rapport au même mois de 2022. La collecte nette s'est élevée à +410 millions d'euros, en hausse de +4 % par rapport à février 2022.

Les transferts d'anciens contrats d'épargne retraite vers un PER ont représenté, sur le mois, 22 900 assurés pour un montant de 563 millions d'euros.

Fin février, 4 millions de personnes avaient souscrit à un PER assurantiel. L'encours de ce produit a atteint de son côté 51,2 milliards d'euros constitué à hauteur de 46 % d'unités de compte.

L'assurance vie de plus en plus challengée

Avec la hausse des taux, de plus en plus d'établissements financiers proposent, dans le cadre de leurs « superlivrets » ou de leurs contrats à terme, des rendements de plus en plus attractifs concurrençant ceux des fonds euros de l'assurance vie. Cette dernière devrait donc continuer à enregistrer, dans les prochains mois, des petites collectes qui resteront portées par les unités de compte. Les fonds euros ne retrouveront quelques attraits qu'avec la décrue attendue de l'inflation et donc des rendements de l'épargne réglementée. L'assurance vie n'en demeure pas moins le premier placement des ménages avec un encours de 1874 milliards d'euros. Elle bénéficie toujours d'un régime incitatif en particulier pour les contrats ouverts depuis plus de huit ans. Ce produit permet en outre de combiner garantie en capital avec les fonds euros et valeurs de marché avec les unités de compte.

Contacts presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr